

Centre de convocation

.....

Date de la demande

.....

Etablissement

N° adhérent :

Raison sociale :

Salarié intérimaire

Nom : Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance :

Date d'embauche :

Date de début de mission :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Nature de l'examen demandé

- Visite d'information et de prévention (VIP)
- Examen médical d'aptitude d'embauche en cas de SIR
- Visite de reprise
- Autre (précisez) :

	EMPLOIS	RISQUES RELEVANT D'UN SIR*
1		
2		
3		

* En dehors des SIR III qui relèvent d'un examen par le médecin du travail de l'entreprise utilisatrice (EU)

Entreprise utilisatrice si connue

Raison sociale :

Téléphone :

Nom du médecin du travail de l'EU :

Adresse du SST de l'EU :

Cadre réservé au service

Rendez-vous le : à : Heure : Minute

Visite réalisée par :

IMPORTANT

Le salarié devra apporter ses verres correcteurs, ses certificats de vaccination, les résultats des examens médicaux réalisés depuis la dernière visite médicale, la liste du traitement médical en cours. Une analyse d'urine pourra être pratiquée.



Rappels réglementaires

- L'article R4624-23 fixe la liste des postes de travail relevant d'un suivi individuel renforcé (SIR).
- L'article D4154-1 fixe la liste des travaux interdits aux salariés titulaires d'un CDD et aux salariés intérimaires.
- L'article R4625-9 prévoit un examen médical d'aptitude par le médecin de l'EU si le salarié intérimaire est affecté à un poste à risque pour lequel il n'a pas bénéficié de suivi SIR.

► Retrouvez au verso les risques relevant du Suivi Individuel Renforcé (SIR)